

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION POUR FAVORISER LE RETOUR EN FORMATION DES 16-24 ANS


Le Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans est issu de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue : apprendre tout au long de la vie et son plan d'action. [Vingt commissions scolaires](#) dans les 17 régions du Québec ont participé à l'expérimentation de ce programme entre 2003 et 2011. Elles ont réalisé divers moyens pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans et soutenir leur persévérance scolaire.

Les documents de soutien à la mise en œuvre de ce programme soient, le cahier de mise en œuvre, le cadre andragogique, une étude de cas et des fiches descriptives sont disponibles sur le [site du MELS](#). Ceux-ci vous permettront de mieux saisir la démarche proposée et de connaître les outils utilisés dans le cadre de cette expérimentation.

L'évaluation des impacts de ce programme a été confiée à une équipe de chercheurs dirigée par l'Université de Sherbrooke, dans le cadre du volet des actions concertées par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC). L'Évaluation réaliste du [Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16 24 ans](#) a été publiée en décembre 2011.

Les tableaux présentés et mis à votre disposition sur ce site sont des interfaces graphiques. Le premier donne accès à une synthèse de la connaissance sur les [facteurs de protection](#) appliqués à l'approche écosystémique. Le second présente des moyens expérimentés par les commissions scolaires avec la contribution des ressources des centres de formation et de la communauté. Deux cent soixante et une (261) actions sur mille vingt et une (1021) ont été retenues et font l'objet des fiches descriptives réparties selon les facteurs de protection, la cible et l'acteur.

À partir du tableau intitulé : [interface graphique des fiches descriptives](#), deux annexes facilitent la planification de mise en œuvre de nouveaux moyens ou la réplique de ceux décrits dans les fiches. L'[annexe 1](#) présente la description du contenu des rubriques d'une fiche descriptive, l'[annexe 2](#) est une liste des acronymes qui sont présents dans les moyens mis en œuvre par les commissions scolaires.



Le choix des actions retenues s'appuie sur l'analyse faite, par les chercheurs, des plans d'action des équipes locales. Cette analyse a révélé que la première clientèle cible était les jeunes adultes, alors que la classe ou le groupe, le centre de formation et le personnel y œuvrant ont fait l'objet d'un moins grand nombre de moyens. Dans l'ensemble, ils portaient sur la sensibilisation, le recrutement, l'accueil, l'accompagnement, les activités parascolaires, les activités d'orientation scolaire et professionnelle, les activités de formation générale de base, les activités d'intégration sociale, le programme de formation semi-spécialisée, le programme scolaire à vocation spéciale ou des projets dans la communauté.

Relever le défi du maintien et du retour en formation des jeunes de 16-24 ans sollicite la mise en œuvre de moyens constamment renouvelés. La diffusion des moyens illustrés dans le tableau qui suit suggère des avenues inspirantes en matière d'innovation et d'amélioration des pratiques, notamment l'adaptation des services de formation. Plusieurs de ces actions peuvent aussi être réinvesties dans les SARCA.